Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215601170-20260227-20260227008-DE

Commune de Locminé

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPA
Séance du 27 février 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	25

L'an 2026, le 27 février à 17 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Locminé s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Grégoire SUPER, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20 février 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 20 février 2026.

Présents : Grégoire SUPER, Stéphane BAILLARGEAU, Soazig CADORET, Bernard CATEL, - Léon CLEMENT, Dulce DE BARROS BORGES, Stéphanie FOSSADIER, Josiane JAFFRE, Hugues JEHANNO, - Véronique KERVARREC, Hervé LAUDIC, Romain LE BIHAN, Jacqueline LE GAL, Alain LE GRAND, Marie-Laure LE LAUSQUE, Catherine LORGEOUX, Christelle MORISSEAU, Mickaël OFFRET, Yves PICHARD, Michel TALMON, Nelly TARDIF, Eric VOURCH,

Absents avec pouvoirs :
- Jérémy BENOIT, donnant pouvoir à M. JEHANNO,
- Pierrick BUNOUF, donnant pouvoir à Mme. LE LAUSQUE,
- Hélène MOREAC, donnant pouvoir à Mme. Le Gal,

Absents :
- Isabelle ALLIOUX,
- Karine DIBOUES,

A été nommée Secrétaire de séance : Nelly TARDIFF

20260227008 - JEUNESSE - ÉTÉ 2026 - SÉJOURS 12-15 ANS ET 9-11 ANS

En 2026, le service Enfance & Jeunesse va proposer lors des vacances d'été deux séjours.

Séjour 1 - du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet pour les 12 à 15 ans, Tréffiagat-Léchiagat

Les caractéristiques sont les suivantes :
- durée du séjour : 5 jours (4 nuits) avec un effectif de 15 jeunes au maximum,
- chaque séjour sera encadré par 3 animateurs,
- l'hébergement se fera sous tentes au camping du Camp Vert,
- **le groupe s'occupera de ses repas en toute autonomie,**
- les sports de glisse sont les temps forts du séjour,
- le centre a un accès direct aux plages à l'entrée de la Baie de Saint Brieuc, sur la Baie d'Erquy

Dépenses :		
- Frais de séjours	2 520.00 €	TTC
- Préparation des repas	1 080.00 €	(12€ par jour/enfant)
- Activités nautiques	600.00 €	
- Total	4 200.00 €	

Recettes :		
- Aide CAF :	465.00 €	
- Participation des familles attendue	3 000.00 €	(simulation)
- Coût net communal lié au séjour :	735.00 €	

Comme les années précédentes, pour ces deux séjours, le transport (150 €) et les charges de personnel (3 400 €) ne sont pas pris en compte et restent à la charge de la ville.
Le coût total pour la ville serait donc de 4 285 €.

Séjour 2 - du lundi 27 juillet au jeudi 30 juillet pour les 9 à 11 ans, à Pleumeur-Bodou,

Les caractéristiques sont les suivantes :
- durée du séjour : 4 jours (3 nuits) avec un effectif de 15 jeunes au maximum,
- chaque séjour sera encadré par 3 animateurs,
- l'hébergement et les repas se feront dans des bâtiments « en dur » au centre d'accueil du Baly,
- les activités aquatiques sont les temps forts du séjour,
- le centre a un accès direct aux plages et aux grèves sur la partie Ouest de l'Ile-Grande.

Dépenses :

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215601170-20260227-20260227008-DE

- Frais de séjours	2 754.00 €	TTC
- Activités nautiques	500.00 €	
- Frais divers	200.00 €	
- Total	3 454 .00 €	

Recettes :

- Aide CAF :	372.00 €	
- Participation des familles attendue	3 000.00 €	(simulation)
- Coût net communal lié au séjour :	82.00 €	

Comme les années précédentes, pour ces deux séjours, le transport (150 €) et les charges de personnel (2 800 €) ne sont pas pris en compte et restent à la charge de la ville.
Le coût total pour la ville est donc de 3 032 €.

Propositions de Tarifs

- Tranches QF	Proposition 1	Proposition 2
- 0 à <700€	180 €	185 €
- >ou 700€ à <1200€	195 €	200 €
- >ou 1200€ à <1500€	210 €	215 €
- >ou = 1500€	225 €	230 €
- Extérieurs à la commune	270 €	276 € (+20 % / 225 €)

LE CONSEIL,

- VU les projets de séjours « Nautiques 2025 »,
- CONSIDERANT la présentation faite par Mme. LORGEOUX, Adjointe au Maire,

Echanges :
Après concertation, il est proposé de retenir la proposition n°2.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs du séjour comme suit :

Séjour 1 - du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet pour les 12 à 15 ans, Tréffiagat-Léchiagat

Propositions de Tarifs

- Tranches QF	Tarif
- 0 à <700€	230 €
- >ou 700€ à <1200€	250 €
- >ou 1200€ à <1500€	270 €
- >ou = 1500€	290 €
- Extérieurs à la commune	348 € (+20 %)

Séjour 2 - du lundi 27 juillet au jeudi 30 juillet pour les 9 à 11 ans, à Pleumeur-Bodou

Propositions de Tarifs

- Tranches QF	Tarif
- 0 à <700€	185 €
- >ou 700€ à <1200€	200 €
- >ou 1200€ à <1500€	215 €
- >ou = 1500€	230 €
- Extérieurs à la commune	276 € (+20 %)

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits
Publié et affiché
A Locminé le 27 février 2026
Grégoire SUPER
Maire

MAIRIE DE LOCMINÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Morbihan)